



Certificate

OEKO-TEX® STANDARD 100

STOF

garantit la certification OEKO-TEX® STANDARD 100
et le droit d'usage de la marque.

CHAMP D'APPLICATION

Coussins en tissus 100% coton, coton/polyester ou 100% polyester, teints ou imprimés, et garnissage en fibres 100% polyester recyclé. Contenu total recyclé > 60%, polyester recyclé post-consumer à partir de bouteilles PET. Pouvant contenir des accessoires : fils de couture PES ou CO, passepoils, biais, fermetures à glissières. Produits exclusivement avec des composants pré-certifiés selon OEKO-TEX® STANDARD 100.

CLASSE DE PRODUITS

II (articles en contact direct avec la peau) - Annexe 4



STANDARD
100

CQ 1325/4
IFTH

Ce certificat CQ 1325/4 est valide jusqu'au
30.04.2026 .

DOCUMENTS EN APPUI

- ✓ Rapport de test : 13254070425
- ✓ Déclaration de conformité conforme à EN ISO 17050-1 comme demandé par OEKO-TEX®
- ✓ OEKO-TEX® Conditions Générales (ToU : terms of use)

Richard Martinetti
OEKO-TEX® certification manager

Des informations sur la conformité réglementaire (REACH, SVHC, POP, GB18401 etc.) sont disponibles sur oeko-tex.com/en/faq.

Le certificat est basé sur les méthodes de tests et le cahier des charges de OEKO-TEX® STANDARD 100 en vigueur au moment de l'évaluation.

Lyon, 2025-04-08

